

2.—Aéroports au Canada, 31 décembre 1943

Genre	Surface d'atterrissage			
	Terre seulement	Eau seulement	Terre et eau	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Public.....	7	27	1	35
Gouvernement fédéral.....	43	Néant	1	44
Intermédiaire.....	40	"	Néant	40
Provincial.....	Néant	10	"	10
Privé.....	4	24	1	29
Aéroports municipaux.....	11	4	2	17
Totaux.....	105	65	5	175

Sous-section 3.—Avions

La construction au Canada même des avions et du matériel d'aviation est essentielle au progrès de l'aviation. Avant la guerre, plusieurs fabricants construisaient des modèles d'avions convenant particulièrement au Canada, et un certain nombre de fabricants d'Angleterre et des Etats-Unis établissaient ici des succursales pour le montage et le service de leurs avions. Il existait aussi un certain nombre d'établissements pour la fabrication de trains d'atterrissage, spécialement à patins et à flotteurs, destinés à répondre aux exigences particulières du Canada. Depuis le commencement de la guerre, les établissements outillés pour la fabrication des avions et des pièces d'avion produisent des avions militaires, et l'industrie s'est accrue de compagnies et d'établissements nouveaux. Un bref exposé de l'aviation en temps de guerre au Canada paraît au chapitre des manufactures, p. 382. Les chiffres antérieurs à la guerre paraissent à la p. 627 de l'Annuaire de 1941.

Section 3.—Finances et employés

Sous-section 1.—Recettes et dépenses fédérales et autres

Les exigences civiles et militaires ont déterminé de profonds changements dans la position de l'aviation civile au Canada. Jusqu'à l'inauguration des services des Lignes aériennes Trans-Canada, l'aviation civile était développée principalement en vue d'assurer des services privés, commerciaux et administratifs aux régions les plus éloignées du pays, surtout les régions minières, forestières et de piégeage du nord. Récemment, toutefois, le gouvernement fédéral a amélioré les aéroports existants et en a construit d'autres pour des fins civiles et militaires. En plus des dépenses directes, le Ministère des Transports a aidé les municipalités à améliorer leurs aéroports. Ces contributions, telles qu'indiquées au tableau 3, comprennent vraisemblablement des décaissements pour fins d'immobilisation et d'exploitation.